

4. Rapport du comité

Virginie Dorsaz lit le rapport du comité :

Cette année, sept activités distinctes ont été proposées aux membres du ski-club :

Il y a eu tout d'abord le camp de ski qui s'est déroulé du 20 au 22 janvier. 28 personnes ont rejoint la station de Saas-Fee entre jeudi matin et vendredi soir, dont cinq sans les lattes ! La chance fut avec nous, le beau manteau blanc était là ! Les participants ont donc pu jouir d'une belle qualité d'enneigement, ainsi que d'une météo clémente, voire chaude pour la saison et le lieu ! A l'hôtel Allalin, l'accueil chaleureux et francophone ainsi que les repas furent appréciés de tous. Une pré-réservation a même été faite pour l'année suivante, à suivre !

Ensuite, le comité a organisé une sortie en raquettes en Loutze (Ovronnaz) ouverte aux amis et à la famille. C'était le 9 février. La montée nocturne s'est fait sous les flocons. L'apéro ainsi que la succulente fondue ont réchauffé la petite dizaine de participants. Le ciel s'est dégagé pour la descente, laissant une vue illuminée sur la vallée.

Sept skieurs ont saisi l'occasion de découvrir l'immense domaine skiable valdotaïn le 19 février. Laisant leurs voitures dans la ville d'Aoste, ils ont rejoint la station de Pila en télécabine. Les conditions étaient incroyables : soleil, ciel immaculé, neige et bonne ambiance !

C'est à Vichères que le traditionnel concours a eu lieu le 12 mars, à nouveau sous l'égide des OJ, le comité du SCC en renfort. Comme depuis de nombreuses années, la grillade a été gérée par des membres sympathisants. Un grand merci à eux pour leur investissement à rendre cette journée encore plus belle et ... délicieuse ! Les OJ ont géré d'une main de fer le concours. Les prix ont été distribués devant la salle polyvalente.

La cloche de la chapelle de Sorniot a sonné à 10h55 le 15 août. Le Père Olivier Roduit a célébré encore une fois la messe à l'extérieur. Les belles voix chantantes furent très appréciées. S'ensuivaient l'apéro et la raclette à gogo devant la cabane de Sorniot, le tout dans une ambiance sympathique. Un grand merci aux gardiens de Sorniot pour leur précieuse aide dans cette organisation.

Francesca Acunto, Lucie Michellod et Delphine Maret-Brülhart ont rejoint le comité au début janvier afin d'organiser l'anniversaire de notre club. La fête s'est déroulée le 16 septembre dans la salle de Charriot, mise gracieusement à disposition par la commune de Fully. Les invités ont pu profiter d'un apéro concocté par Maryline Dorsaz et animé par le groupe Cor à Cor. Une fois la partie officielle terminée, les participants ont pu goûter au délicieux repas cuisiné par le traiteur Aux 3 Petits Cochons, entrecoupé d'animations, des discours de Mme la Conseillère Caroline Ançay-Roduit et de notre Président d'honneur Nicolas Faiss, lequel nous a fait part de nombreuses anecdotes ! La soirée s'est terminée au bar pour les plus endurants.

Afin de discuter du futur du club en raison des quatre non-représentations au sein d'un comité – qui fonctionne déjà en sous-effectif depuis de nombreuses années – une soirée échange a eu lieu le jeudi 10 octobre au café l'Avenir. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu partager leurs idées quant au futur mode de fonctionnement du ski-club.

Toutes ces activités, ajoutées aux activités des cabanes et des OJ, prouvent bien que notre club est très engagé et actif au sein de la commune de Fully et cela grâce à de nombreux bénévoles qui œuvrent dans l'ombre. Alors, un grand merci à eux pour leur investissement tout au long de l'année et un grand merci aux membres qui soutiennent les différentes sections de par leur présence au sein des différentes activités proposées.

Virginie Dorsaz est remerciée de sa lecture par les applaudissements de l'Assemblée.

5. Rapport de la cabane de Sorniot

Delphine Maret-Brülhart détaille le rapport de la cabane de Sorniot :

Jean-Marc Michellod, Jenny Monnet et Nicolas Dorsaz ont rejoint les gardiens. Ils se sont déjà bien impliqués cette année et nous les remercions. Aurélie Maret a démissionné. Nous la remercions pour son engagement. L'équipe se compose en 2017 de 31 gardiens bénévoles. Le comité de gestion de la cabane compte six membres : Blaise Maret, responsable transports et ravitaillement, Vincent Maret, responsable communication, Célia Ançay, secrétaire, Lucie Michellod, responsable réservation, Delphine Maret-Brülhart, responsable gardiennage, François Besson, responsable travaux, lequel nous a rejoints durant le printemps. La caisse et les comptes sont assurés par Bernard Maret, externe au comité, avec le soutien de Cathy Maret. Nous leur adressons nos vifs remerciements pour leur travail. Nous recherchons d'autres membres pour compléter l'équipe, alors n'hésitez pas !

Activités de la cabane 2017 : ouverture de la cabane les 6-7 mai. Seuls les travaux d'ouverture nous ont occupés, l'AG ayant pris la décision en 2016 de ne plus organiser le derby. Les gardiens ont assuré le gardiennage durant sept week-ends au printemps. Nettoyages de la cabane les 17-18 juin. Nous arrivons à bien maintenir l'état de la cabane mais plus de mains lors des nettoyages nous aideraient à faire les « à fonds ». Transports depuis les Garettes et début de saison pour les gardiennes d'été : 24-25 juin. Les gardiens bénévoles organisent la grillade durant les dimanches où la colonie est ouverte. C'est une opportunité assez appréciée. Beau temps pour la fête du 15 août, pas mal de passages, les fours à raclette ont tourné une bonne partie de la journée. Fête du 80ème anniversaire du Ski-Club le 16 septembre. Descente des gardiennes d'été le 26 septembre. Course Fully-Sorniot le 24 septembre. Les gardiens ont assuré le gardiennage durant cinq week-ends en automne. Tenue du stand boissons au KM Vertical le 21 octobre. Mise en mode hiver de la cabane les 4-5 novembre.

Deux gardiennes ont été engagées pour la saison d'été : Sidonie Riffaut et Lisa Delwiche. Elles ont montré beaucoup d'indépendance dans le travail, d'énergie et de sympathie. Nous avons été très satisfaits de la saison. Elles ont été secondées par Philippe Malbois qui fait un travail précieux pour la cabane et pour les Hauts. Nous verrons le bilan comptable qui est très positif. Malgré une baisse des nuitées (1'500 en 2016 et 1'063 en 2017), les résultats sont très bons. Notons quelques aspects entre cette saison et les saisons précédentes : la masse salariale est plus élevée pour 2017 car nous avons d'une part augmenté le salaire mais avons aussi salarié une gardienne en octobre 2016 ; la fermeture de la cabane du Demècre a certainement eu un rôle sur le nombre de nuitées 2016, tout comme les nombreux travaux qui ont eu lieu l'année passée sur le site de Sorniot. Le chiffre d'affaire a légèrement diminué entre 2016 et 2017. Il se monte cette année à Fr. 127'428.-. Très bon résultat donc et nous remercions toutes les personnes qui y ont contribué. Le nombre de nuitées a baissé mais les résultats sont très bons. Le temps a été plutôt favorable, nous avons travaillé durant le mois d'octobre 2016 et nos gardiennes ont été très efficaces.

Pas de travaux particuliers à l'intérieur de la cabane, si ce n'est le remplacement des robinets de douche (douches pour les clients) qui ont été victimes de dégât de gel. Deux postes de travaux particuliers pour l'extérieur de la cabane : achat d'un parasol, réalisation d'une table panoramique et d'un support. Nous tenons à remercier Jean-Marie Ançay pour la réalisation du panorama.

Vincent Maret prend la parole et présente les comptes charges et produits ainsi que le compte pertes et profits. Le bénéfice net de l'exercice se monte à Fr. 17'016.93.-.

Au nom du comité de gestion, Delphine Maret-Brülhart adresse un grand MERCI à tous les bénévoles qui les ont soutenus dans les activités de la cabane, principalement les gardiens mais aussi leurs familles et les amis de la cabane qui sont présents pour donner des coups de main et les soutenir ainsi que la Colonie de Sorniot, notamment pour la mise à disposition des infrastructures. Merci également à toutes les personnes qui les soutiennent en venant à la cabane pour manger ou pour y dormir tout au long des saisons. Merci également au comité du Ski-Club pour leur confiance. Sans eux le SCC et la cabane de Sorniot ne pourraient pas mener tous ces projets.

Célia Ançay demande s'il y a des questions. Personne ne se manifeste. Delphine Maret-Brülhart et Vincent Maret sont remerciés par l'Assemblée avec ses chaleureux applaudissements.

6. Rapport de la cabane du Fénéstral

La parole est donnée à Nathan Bender :

De nombreuses activités se sont déroulées cette année : participation à la course Ste-Catherine, passages réguliers des gardiens en hiver et au printemps pour tenir la cabane propre et accueillante. Il y a eu beaucoup de passages durant cette période. Les gens apprécient que la cabane reste ouverte. Mise sur pied de trois week-ends de manœuvre pour améliorer la cabane : carnotzet, muret sur la terrasse, barbecue. Réalisation du captage et pompage d'eau (y.c. deux jours de creusement de la fouille) pour laquelle 15 bénévoles se sont mobilisés. Plus de 70 gardiens se sont relayés tout l'été. 80^e du ski-club, la vidéo des « 13 sens du Fénéstral » a remporté un fort succès sur Facebook. Prolongation d'une semaine de gardiennage de semaine en septembre. 20 gardiens présents pour l'hivernage de la cabane les 28-29 octobre.

Le captage et pompage d'eau a été fait cette année. En effet, l'eau a manqué lors des deux premières saisons d'exploitation (2015-2016). Ceci est dû au succès de la nouvelle cabane. Pour la période de juillet, août et septembre : en 2015 = 1351 nuitées ; en 2016 = 1447 nuitées. Sans compter les nombreux passages journaliers. Les toilettes intérieures ont d'ailleurs dû être partiellement fermées durant l'été et il a fallu rationaliser l'eau utilisée pour la cuisine, impossibilité pour les gardiens de se doucher.

Environ 1'000 litres d'eau sont nécessaires par jour durant la haute saison. Le rapport de la HES SO Valais/Wallis de 2009 proposait deux variantes d'alimentation en eau : la source jaillissant au pied du col de Basse avec débits variables pendant l'année ou le glacier rocheux (glace, terre et roche) instable et déplacement superficiel du pierrier (à contourner). Les mesures prises au début octobre 2015 : 3 litres/minute et à la mi-juillet 2016 : 25 litres/minute.

Le processus de mise à l'enquête a débuté en décembre 2015 par la première demande de construction à la commune de Fully. Le préavis positif a été émis (bourgeoisie, alpages, SI, FmdF) en février 2016. En avril 2016, le canton a demandé d'effectuer une étude d'impact. L'Assemblée du ski-Club accepte le projet en novembre 2016. Un mois plus tard, l'autorisation de construire est reçue. Les travaux débutent le 3 juillet et la mise en service le 31 juillet 2017.

Pour réaliser ce projet, il a fallu créer un captage sous-terrain au pied du pierrier où la source jaillit, poser en sous-terrain un déssableur, une cuve de 1'500 litres et une pompe, la fouille et l'enterrement d'un tuyau d'eau et d'un tube électrique sur 420 mètres, le tirage et le raccordement du tube électrique entre la cabane et la pompe sur environ 700 mètres, un pompage automatique de l'eau dans les cuves existantes et un système de sécurité en cas de manque/trop d'eau. Tout fut recouvert à la fin des travaux, il n'y a plus de trace visible dans le paysage.

Le fonctionnement automatique n'exige pas une technique supplémentaire pour les gardiens. L'impact visuel est minimal. L'eau est désormais en suffisance, car il y a plus d'eau que prévu. La pression du rationnement de l'eau est éliminée pour la grande joie des gardiens. Les toilettes intérieures sont fonctionnelles.

Un tel projet a pu être fait grâce au savoir-faire de Géo2rives, Silvaplus (M. Carron, P. Lambiel, Y. Levet), Pierre Bruchez (murs et aménagement en pierre par P. Bruchez et A. Tissières), Valelectric (L. Farner. B. Maret et leur équipe), SEIC (David Mottet et son équipe), Léonard Roduit Sàrl (L. Roduit et son équipe), MUD électricité (Y. Dubosson et son équipe). Des remerciements spéciaux sont fait à David Mottet pour le suivi du chantier et l'aide à la planification ; aux gardiens du Fénéstral pour leur patience vis-à-vis du manque d'eau ; à Philippe Roduit pour l'aide à la mise en service ; à Xavier Ançay, Léonard Roduit, Claudine Roduit, Christophe Bender pour la mise hors service ; à Pierre Bruchez pour son parrainage ; aux bénévoles.

L'évolution des statistiques depuis 2015 est fort réjouissante. Du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, 1823 personnes ont dormi au Fénéstral. Le soutien passe également par un arrêt à la cabane.

Nathan Bender passe la parole à Pierre-Elie Carron qui détaille les comptes de la cabane du Fénéstral. Au sujet de la réalisation du captage et pompage, malgré de nombreuses heures de travail bénévole, il indique un dépassement de Fr. 6'000.- sur le budget de Fr. 80'000.- alloué lors de la dernière Assemblée générale ordinaire. Le bilan globale de l'exercice est excellent, Pierre-Elie annonce un bénéfice net de Fr. 34'659.06 après un amortissement de Fr. 43'100.-.

Nathan Bender reprend la parole et remercie les gardiens de semaine et du week-end (plus de 80 personnes) pour le travail accompli et leur engagement. Il relève que l'important, c'est l'accueil. Ses remerciements particuliers vont également aux gardiens responsables : Chloé (mails), Joséphine (planning des gardiens), Emilie (publicité, décoration), Xavier (technique), Pierre-Elie (caisse, statistiques), Gabriel et André (transport, travail de tous les jours) et Jonathan (site internet, informatique). L'aide des « Amis du Fénéstral » et des divers bénévoles, des visiteurs et du comité du ski-club, spécialement Virginie, Célia, Florian et Frédéric, a été précieuse. Les nouveaux gardiens sont les bienvenus.

Célia Ançay remercie Nathan Bender et Pierre-Elie Carron. Elle demande à l'Assemblée s'il y a encore des questions. Personne ne se manifeste. **Elle demande alors d'accepter le dépassement de budget du captage et pompage ainsi que les comptes présentés. L'Assemblée accepte à l'unanimité et les remercie par des applaudissements.**

7. Rapport OJ

Céline Grange prend la parole, au nom des responsables OJ :

L'organisation générale de la saison reste la même que les années précédentes. Celle-ci a donc débuté par les entraînements qui ont eu lieu durant quatre samedis après-midi. Ils ont consisté en des jeux, des courses d'orientation ainsi que diverses activités à l'école de Charnot. Ces activités se font toujours par petits groupes accompagnés de quelques moniteurs. Nous essayons de rendre les enfants participatifs et les jeux amusants, sans oublier l'aspect sportif. Nous avons eu une trentaine d'enfants présents aux entraînements.

Puis, suivirent les quatre sorties à ski qui furent magnifiques, ainsi que le concours qui a eu lieu à Vichères sous un soleil resplendissant et dans la bonne humeur. Merci aux gens qui ont œuvré pour que cette journée soit belle !

Pendant les vacances de carnaval, nous avons eu la chance de pouvoir faire notre traditionnel camp. Pour la troisième et dernière année, celui-ci s'est déroulé à Saint-Luc. Le chalet n'étant pas tout à fait complet les nouveaux moniteurs se sont volontiers joints à la fête contre une petite participation de leur part pour couvrir les frais occasionnés. Cependant, cela nous a permis de remplir le chalet et d'apporter joie et motivation supplémentaire, grâce à cette équipe de jeunes moniteurs motivés ! La neige était exceptionnelle, contrairement au temps qui n'a pas été de notre côté. Nous avons donc mis sur pied de nouvelles activités, comme par exemple un concours de sculpture sur neige. Nous remercions encore Eddy et Nathalie Rossier et George Bruchez, qui ont encore une fois accepté d'assurer le ravitaillement de tout ce petit monde et énormément contribué à la bonne humeur de ce camp formidable !

C'est avec l'engagement de Michaël Spielmann, qui a repris au pied levé l'organisation suite aux démissions des responsables OJ de Simon Perret, Bastien Dorsaz, avons eu le plaisir d'organiser la fête du 31 juillet à la place du Petit-Pont. Cette manifestation nous demande beaucoup de travail, mais nous procure également énormément de plaisir. Cette fête n'aurait pas été autant belle et magnifique sans l'engagement, l'aide et l'ambiance apportée par les jeunes moniteurs (la relève est assurée !). Nous remercions le groupe de bénévoles en cuisine et les parents qui nous soutiennent tout au long de l'année. La saison 2017-2018 est maintenant lancée. Grâce à l'article paru dans le journal de Fully, la publicité que nous allons faire dans les écoles et les inscriptions qui ont été envoyées enfants, nous espérons que ces jeunes skieurs seront présents en masse !

Céline Grange passe la parole à Laure Werlen qui présente les comptes et annonce une perte nette de Fr. 929.-, malgré l'apport des cabanes de Fr. 2'000.- chacune. La bonne nouvelle est qu'un chalet a été réservé à Thyon et qu'il coûte moitié prix que celui des dernières années à St-Luc.

Célia Ançay remercie Céline Grange et Laure Werlen. Etant donné que personne n'a de remarque, elle demande à l'Assemblée d'accepter les comptes OJ, chose faite au travers d'applaudissements.

8. Lecture et approbation des comptes

Frédéric Dorsaz détaille les comptes et annonce un bénéfice net de Fr. 2'506.20, malgré les coûts (environ Fr. 2'000.-) engendrés par le 80^e du ski-club. En effet, cet événement avait pour but de marquer l'anniversaire du club. Il demande si des gens ont des questions au sujet des chiffres présentés. Comme personne ne parle, Frédéric Dorsaz présente les comptes consolidés ainsi que le bilan consolidé. Puis il passe la parole à Xavier Ançay pour l'approbation des comptes.

Catherine Bruchez-Monn étant excusée, c'est Xavier Ançay qui lit le rapport de vérification des comptes. Ils ont vérifié les comptes de toutes les divisions du Ski-Club et confirment que les comptes sont corrects. Ils demandent décharge à l'Assemblée.

Célia Ançay reprend la parole et remercie Frédéric Dorsaz, Xavier Ançay et Catherine Bruchez-Monn pour leur travail. L'Assemblée donne décharge aux vérificateurs des comptes et les remercie par ses applaudissements. Célia Ançay soulève l'engagement précieux de David Tamarcaz pour son soutien au niveau des décomptes TVA et Julien Monod pour l'établissement des impôts.

9. Admissions et démissions de membres

Décès : Martin Carron-Arlettaz (membre d'honneur)

Admissions anciens OJ : Aucun (tous sont devenus moniteurs OJ)

Nouveaux moniteur OJ : Arthur Ançay, Simon Buthey, Emilien Bender, Clarisse Carron, Elie Carron, Pierre-Loïc Carron, Sander Cittolin, Théo Delavy, Audric Dussex, Julie Dorsaz, Noé Grange, Rémy Grange, Manou Maret, Matis Pellissier, Florentin Rausis, Quentin Remondeulaz, Cosette Roduit, Loïc Salomon, David Santos

Nouveaux membres d'honneur : Bruchez Albert, Dorsaz Raymond, Gex Gérard

Nouvelles admissions : Gex Sandrine, Julien Ançay (Fénéstral), Bastien Aymon (Fénéstral), Chloé Burgdorfer (Fénéstral), Antoine Carron (Fénéstral), Kilian Léger (Fénéstral), Emilie Rossier (Fénéstral), Antoine Simonnet (Fénéstral), Alain Simonnet (Fénéstral), Mettaz Olivier (Fénéstral)

Démissions : André Mettaz, Laurent Crettenand, Raphaël Pellaud, Morgane Nicollier, Thomas Nicollier, Alix Cergneux, Axelle Cergneux, Eve Cergneux, Battsooj Enkhbaatar, Millet Laurent

Démission pour non-paiement des cotisations depuis 3 ans :
Terretaz Jolan

Le Ski-Club compte 360 membres pour la saison 2017-2018

10. Elections statutaires

Célia Ançay rappelle à l'Assemblée que l'entier du comité est démissionnaire cette année et que Virginie Dorsaz (secrétaire), Frédéric Dorsaz (caissier), Célia Ançay (membre) et Florian Pellaud (membre) ne se représentent pas. Céline Grange remplace Bastien Dorsaz et Simon Perret au poste de responsable OJ. Nathan Bender (représentant du Fénéstral) et Blaise Maret (représentant de Sorniot) se représentent pour un nouveau mandat. Les postes à pourvoir en priorité sont le secrétariat et la caisse/comptabilité. Célia Ançay s'adresse à l'Assemblée afin de savoir qui est intéressé à reprendre les postes vacants. Après quelques instants de silence, Tarcis Ançay prend la parole et avertit qu'il y a des personnes qui se proposent de faire partie du comité.

Prendent la parole et se présentent :

1. **Dominique Gex** est une ancienne monitrice OJ et membre du club depuis 2 ans
2. **Delavy Nicolas** qui est un ancien OJ et moniteur OJ. Il souhaite soutenir la jeunesse
3. **François Besson** a récemment intégré le comité de Sorniot. Ses enfants font du ski
4. **Joakim Faiss** a déjà été membre du comité. Pour lui, c'est une tradition familiale !
5. **Tarcis Ançay**, ancien président, ancien OJ et moniteur OJ, revient à ses premiers amours. Il souhaite redynamiser le club et réintégrer les jeunes

Tarcis Ançay redemande à l'Assemblée si quelqu'un d'autre est intéressé à les rejoindre. Mais personne ne se manifeste. Il informe que les fonctions de chacun au sein du club seront définies après cette séance. Célia Ançay reprend la parole et propose de passer aux élections statutaires. C'est à l'unanimité et dans la joie que l'Assemblée accepte la nouvelle formation du comité et la remercie au travers de nombreux applaudissements. Tarcis Ançay avertit l'Assemblée que les compétences, intérêt, idées des membres du comité vont être discutés afin de répartir au mieux les fonctions. La tenue des comptes va être donnée à une fiduciaire afin de limiter la charge de travail.

François Besson se propose pour reprendre le poste vacant depuis de nombreuses années, celui de président. Bagnard d'origine, il habite maintenant à Fully. Il souhaite amener du sang neuf. Il sera entouré de personnes qui connaissent bien les activités du club. Frédéric Dorsaz le remercie de son engagement et ne cache pas son soulagement. Il demande à l'Assemblée d'accepter cette proposition. L'Assemblée l'accepte à l'unanimité. François Besson devient le président du Ski-Club Chavalard. Voici la configuration du nouveau comité :

- **François Besson**, président
- **Dominique Gex**, membre
- **Nicolas Delavy**, membre
- **Joakim Faiss**, membre
- **Tarcis Ançay**, membre
- **Céline Grange**, responsable OJ
- **Nathan Bender**, représentant cabane Fénestral
- **Blaise Maret**, représentant cabane Sorniot

Catherine Bruchez-Monn ne se représente pas au poste de vérificatrice des comptes. Xavier Ançay est d'accord de reconduire l'exercice. Célia Ançay demande alors à l'Assemblée si une personne souhaite remplacer Catherine Bruchez-Monn. Guy Maret se propose. Célia Ançay sollicite l'approbation de l'Assemblée. Cette dernière accepte comme vérificateurs des comptes Xavier Ançay et Guy Maret. Ils sont remerciés par l'Assemblée par de vifs applaudissements.

11. Programme 2017-2018

13.01.18	Sortie OJ
19-21.01.18	Camp à Saas-Fee (adultes)
21.01.18	Sortie OJ
28.01.18	Sortie OJ
04.02.18	Journée à ski
12-16.02.18	Camp OJ à Thyon 4 Vallées
24.02.18	Sortie OJ de remplacement
03.03.18	Sortie OJ
18.03.18	Concours OJ et Ski-Club
25.03.18	Sortie OJ de remplacement
16-17.06.18	Nettoyage cabane Sorniot
23-24.06.18	Nettoyage cabane Fénestral
31.07.18	Fête nationale organisée par les OJ
15.08.18	Fête sur l'Alpe à Sorniot
27-28.10.18	Nettoyage et hivernage cabane Fénestral
02.11.18	Assemblée générale
03-04.11.18	Nettoyage et hivernage cabane Sorniot

12. Divers

L'intégration des jeunes au sein du club est vitale. On constate qu'ils s'investissent pour les OJ. Malheureusement, ils ne poursuivent pas leurs activités chez les adultes. Est-ce un problème lié aux tarifs (camp, inscription) ou un manque d'intérêt ? Tarcis Ançay souhaite travailler sur ce sujet faut-il proposer la gratuité jusqu'à 25 ans? Organiser une soirée avec les Oj afin de faire connaissance ? Il souhaite également plus intégrer les gardiens des cabanes, qui font déjà un grand travail, afin qu'ils participent aux différentes activités. Delphine Maret-Brülhart annonce que les gardiens sont encouragés à participer aux activités du club, mais ce sont toujours les mêmes qui viennent. Frédéric Dorsaz remercie Tarcis Ançay et est ravi d'entendre que les OJ seront soutenus. Nicolas Delavy tient à remercier le travail de l'ancien comité.

Nathan Bender prend la parole et annonce qu'il est très content des 5 nouvelles personnes qui intègrent le comité. Il espère que la coordination et la collaboration se passeront bien. On a tous à y gagner. Il lit le mot d'Alexandre Roduit, président de l'Office du Tourisme, dans lequel il remercie le club pour ses services dans la promotion de Fully grâce à une magnifique valorisation des Hauts de Fully, principalement avec les cabanes de Sorniot et du Fénéstral. Il informe que l'Office de Tourisme continuera de partager et promouvoir les informations données par le Ski-Club et par les cabanes, au bureau, sur notre site, et principalement sur les réseaux sociaux. Nathan Bender remercie Alain Léger et le Journal de Fully.

Luy Michel remercie l'ancien et le nouveau comité de leur engagement.

Raymond Ançay rappelle sa demande à l'Assemblée générale d'il y a 2 ans au sujet de la nécessité d'avoir d'installer des WC au parc de l'Erié. Camille Mottier propose de mettre des WC de chantier. Emmanuel Carron répond que ce problème a déjà été discuté au sein du conseil communal. Un projet est à l'étude. Il remercie l'ancien comité, les constructeurs des cabanes, les OJ. Il est satisfait de revoir une personne au poste de président. Il souhaite plein de succès au nouveau comité et aux cabanes. Toutes les cabanes du Tour des Muveran sont désormais rénovées, il faut donc maintenir la qualité et promouvoir les produits du terroir. Camille Mottier trouve la cabane du Sex Carro à l'abandon. Nathan Bender répond que la route d'accès a été fermée depuis le téléphérique.

Léonard Bender et Tarcis Ançay se sont proposés pour sponsoriser le programme d'activité 2017-2018. L'Assemblée les remercie.

Camille Mottier offre l'apéro de ce soir, l'Assemblée le remercie.

Plus personne n'a de remarque, Célia Ançay remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée générale à 20h45.

Fully, le 18 janvier 2018

Frédéric Dorsaz



Caissier

Virginie Dorsaz



Secrétaire